

Inscriptions aux épreuves

Toutes les inscriptions aux épreuves se font sur extranet

Dans le cas de compétitions par équipes, l'enregistrement des joueuses et joueurs potentiels sur extranet fera office d'engagement.

Pour les Associations sportives n'ayant pas accès à extranet, des feuilles d'inscription papier seront disponibles auprès du Comité départemental de golf du Val d'Oise (En faire la demande)

Règlement des droits:

Le règlement des droits de jeu se fera auprès du Comité Départemental de golf du Val d'Oise, 172 rue de Paris 95150 Taverny. Les chèques devront être libellés à l'ordre du Comité départemental de Golf du Val d'Oise.

Compétitions par équipes : L'engagement des équipes ne sera validé qu'après réception du règlement.

Compétitions individuelles : Si les Associations Sportives souhaitent prendre en charge les droits d'inscription. Le règlement devra avoir été fait avant le jour de l'épreuve. Dans le cas contraire, les droits d'inscription seront réclamés individuellement à chaque participant le jour de la compétition.

Droits d'inscription préférentiels

Les joueurs membres d'un club recevant une compétition départementale en 2017 ou ayant reçu une compétition départementale dans les 2 années précédentes pourront bénéficier d'un tarif préférentiel. Dans ce cas, il sera précisé dans chaque règlement particulier d'épreuve.

Les clubs bénéficiant de ces tarifs préférentiels pour la saison 2017 sont Bellefontaine, Cergy, Domont, Gadancourt, Gonesse, Hermitage, l'Isle Adam, Mont Griffon, Seraincourt et St Ouen l'Aumône.

Conditions de participation

Pour toutes les compétitions du Comité Départemental du Val d'Oise, que ce soient des compétitions individuelles ou par équipes, les participants devront être:

- à jour de leur licence FFG
- à jour de leur certificat médical à la date de clôture des inscriptions
- membres de l'association sportive du club du Val d'Oise qu'ils représentent

Tous les joueurs mineurs participant à une épreuve départementale devront, pour prendre le départ, avoir remis au comité de l'épreuve la fiche d'urgence médicale 2017 et en cas de contrôle anti-dopage, devront pouvoir présenter une autorisation parentale de prélèvement.

Repères de départ

Pour toutes les compétitions qui ne seront pas des compétitions spécifiques Jeunes, les repères de départ seront les suivants :

Dames : repères 4 ou 5
Messieurs : repères 2 ou 3

Tirages et heures de départ

La liste des inscrits sera disponible au plus tard 1 semaine avant l'épreuve

Les tirages et heures de départ seront consultables sur le site du comité départemental du Val d'Oise www.cdggolf95.com au plus tard 48h avant l'épreuve.

Informations spécifiques aux épreuves Jeunes

Conditions de participation et Limite d'âge

Le Comité départemental se réserve le droit d'offrir des Wild card pour les épreuves jeunes du département aux jeunes sélectionnés dans les groupes « Elite » et « espoir » du département du Val d'Oise.

Même dans le cas de compétitions réservées aux jeunes et pour des questions d'aptitudes physiques au jeu de golf et d'autonomie sur le parcours, seuls les enfants **nés en 2010 et avant** seront autorisés à participer.

Distances de jeu

Les distances de jeu seront adaptées en fonction de la catégorie d'âge et du sexe et se rapprocheront autant que possible des préconisations fédérales jeunes. (cf vademecum fédéral)

Fiche d'urgence médicale

Pour prendre le départ, les joueurs (ses) mineur(e)s devront obligatoirement avoir remis au comité de l'épreuve la fiche d'urgence médicale 2017 dûment complétée.

Les formulaires sont disponibles sur le site du Comité départemental du Val d'Oise dans la rubrique « JEUNES » puis « DOCUMENTATION JEUNES ».

Contrôle anti-dopage – Autorisation parentale

En cas de contrôle anti-dopage et si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation parentale écrite.

L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et peut donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer à une compétition pour une durée de deux ans.

Tout joueur mineur participant à une compétition départementale doit être en mesure de présenter cette autorisation dûment complétée. Les formulaires sont disponibles sur le site du Comité départemental du Val d'Oise rubrique « JEUNES » puis « DOCUMENTATION JEUNES ».

Accompagnateurs

Pendant tout le déroulement des épreuves jeunes, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, etc.. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction dûment constatée entraînera, après avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Seules les personnes ayant accepté le rôle de « suiveur de partie » auront le droit de se tenir auprès des jeunes sans pour autant être autorisés à donner des conseils.

Cadets et chariot électrique

Pendant tout le déroulement d'une épreuve individuelle « jeunes », les cadets et les chariots électriques ne sont pas autorisés.

Sur les épreuves jeunes par équipe, seuls les joueurs inscrits sur la fiche de composition d'équipe (y compris le joueur de réserve) sont autorisés à cadyer.

Instruments de mesure

Les joueurs sont autorisés à utiliser des instruments qui mesurent ou estiment la distance comme stipulé dans les règlements fédéraux.

Cette mesure est valable pour toutes les épreuves, y compris les épreuves jeunes, à l'exception du Trophée des petits golfeurs et du Trophée Espérance.

Comportement et Etiquette

Une tenue vestimentaire correcte sera exigée pour les joueurs (ses) : **pas de tee-shirt, pas de jeans, pas de jogging, pas de casquette à l'envers...** Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de ne pas laisser participer un jeune s'il estime que sa tenue ne satisfait pas à ces recommandations.

Il est interdit aux joueurs de fumer, y compris la cigarette électronique (ainsi qu'à leur cadet lors des épreuves par équipes). Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.